

March 10, 1977

Bulletin No. 2

le 10 mars 1977

Note sur les langues employées dans le bulletin
 Nous croyons que, afin de gagner du temps et de l'espace dans les bulletins, il n'est pas nécessaire de reproduire tous les documents en français et en anglais; car nous supposons que tous nos lecteurs sont capables de lire les deux langues. Nous proposons donc d'alterner d'une langue à l'autre, selon les paragraphes ou les thèmes. Si ce système vous paraît peu acceptable, nous vous prions de nous l'indiquer.

Note on the language of the bulletins
 To conserve time in translation, and space in the bulletins, we would like to try alternating from one language to the other instead of rendering everything into both French and English. It is our feeling that all our readers are sufficiently acquainted with both languages; however, if you have objections to this system, please let us know.

Deuxième rapport de l'exécutif provisoire/Second report of the interim executive

I. Résultats du questionnaire

- A. Sur les 34 réponses reçues, 27 ont été envoyées par des enseignants, 5 par des étudiants, et 2 par des chercheurs. Ces réponses concernent:
- B. Le caractère de l'ACEP/Character of the CSPS
- | | Oui/Yes | Non/No | Nullé rép./No answer |
|--|---------|--------|----------------------|
| 1. Intérêt/Interest | 32 | 0 | 2 |
| 2. Veulent appartenir à l'ACEP/
Desire to join the CSPS | 32 | 0 | 2 |
| 3. Membership of CSPS in HRCC/
L'ACEP devrait être membre du CCRH | 27 | 1 | 6 |
| 4. Cotisation/Annual dues | 30 | 0 | 4 |
| 5. Réunions/Meetings: | | | 5 |
| - chaque année/yearly | 13 | | |
| - tous les 2 ans/biennially | 13 | | |
| - tous les 3 ans/triennially | 3 | | |
| 6. Lieu des réunions/Locale of meetings: | | | 13 |
| - Provinces Maritimes | 1 | | |
| - " du Centre-Ouest/Midwest | 2 | | |
| - Ontario et/ou Québec | 9 | | |
| - de façon rotative/rotating basis | 9 | | |
| 7. Avec les Sociétés Savantes/
With the Learned Societies | 22 | 3 | 9 |

C. Les instituts représentés... et si leur intérêt à la patristique semble être:

	grand	moyen	minime
			*
Acadia Divinity College, Wolfville			*
Acadia University, Wolfville			*
Atlantic School of Theology, Halifax			*
Bishop's University, Lennoxville			*
Carleton University (St. Patrick's College), Ottawa		*	*
Central Pentecostal College, Saskatoon		*	*
Concordia University, Montreal			
Dalhousie University (Dept. of Classics), Halifax	*		
Collège Dominicain de Philosophie et de Théologie, Ottawa			
Huron College Divinity School, London		*	*
University of King's College, Halifax	*		
Université Laval, Québec			
Lutheran Theological Seminary, Saskatoon		*	*
University of Manitoba, Winnipeg		*	*
McMaster University, Hamilton		*	*
Université de Montréal		*	*
Pontifical Institute of Medieval Studies, Toronto			
St. Mary's University,			*
St. Michael's College (Inst. of Christian Thought), Toronto	*		
Université Saint-Paul, Ottawa		*	*
University of Toronto			
Vancouver School of Theology			*
St Mark's College, Vancouver			*
University of Waterloo			*

II. Considerations

These results indicate that the strong majority of respondents favours the formation of an independent society under the HRCC. We shall therefore proceed along that line, by offering the following points for your consideration:

A. HRCC and Learned Societies Affiliation/ Le CCRH et l'affiliation aux Sociétés Savantes
Critères d'éligibilité des Sociétés Savantes (de la Constitution du CCRH: sont repro-
duites ici seulement les sections qui sont applicables à notre situation immédiate):

- (2) Pour être éligible comme membre du Conseil, une société doit remplir les conditions suivantes:
- (b) Elle doit être prête à accueillir comme membre toute personne qui appartient au monde universitaire canadien et qui se consacre activement à l'enseignement ou à la recherche dans son domaine d'activités. Sa composition doit démontrer qu'elle peut compter sur l'appui, à l'échelle nationale, d'un groupe de chercheurs compétents.
- (c) Si elle représente un secteur particulier d'une discipline ou un domaine interdisciplinaire, elle doit montrer qu'elle est disposée à collaborer avec d'autres sociétés qui oeuvrent dans la même discipline ou dans des disciplines connexes, par exemple en tenant des séances communes à l'occasion des congrès annuels.
- (d) Une société qui représente un secteur particulier d'une discipline, doit faire la preuve, pour être admise, qu'elle a des raisons d'exister comme entité distincte et non comme section d'une société existante qui oeuvre dans un domaine plus étendu.
- (g) Pour être admise, une société doit avoir fait la preuve de sa viabilité en ayant à son crédit trois ans d'activité. Elle devra avoir consolidé son recrutement, tenu régulièrement des réunions à caractère scientifique et organisé d'autres activités propres à favoriser le développement de la discipline; enfin, elle devra avoir des structures et une situation financière saines.
- To be eligible for membership in the Council, a society must fulfill the following criteria:
- Membership in the society must be open to all members of the Canadian academic community who are actively engaged in teaching or research in the field concerned. The actual membership should indicate that there is a broadly national group of scholars competent in the field who are willing to support the society.
- When the society represents a special area within a discipline or an interdisciplinary area, it should give evidence that it is willing to co-operate with other societies in the same and related disciplines, e.g. by holding joint sessions at annual meetings.
- A society which represents a special area within a discipline should, in order to be admitted, show reason for its existence as a separate organization rather than as a sub-group of an existing society of broader scope.
- A constituent society should, before its admission, have demonstrated vitality by having been in active existence for at least three years, and by its success in achieving a stable membership, a regular programme of scholarly meetings and other activities in promotion of the discipline, and a sound financial and organizational structure.

B. La tenue de réunions régulières fait partie des conditions requises pour entrer dans le CCRH (c, g). Or il nous a semblé que le seul moyen de tenir la première réunion à brève échéance serait de profiter de la réunion des Conférences des Sociétés Savantes de 1977. Nous proposons donc qu'une réunion de l'ACEP/CSPS ait lieu le 3 juin 1977, à 2:30 p.m., à la salle 28 du Tilley Hall, Université du Nouveau-Brunswick, Fredericton. Tous les membres de l'ACEP/CSPS qui assisteraient déjà à ces Conférences sont invités à cette réunion.

Et tous ceux qui seraient intéressés à nous aider à préparer notre Constitution sont invités à nous envoyer leurs suggestions qui, si possible, seront incorporées dans le schéma que nous vous présenterons le 3 juin.

C. Membership

We would like to be sure that we are in touch with all those working in the area of patristics in Canada (or Canadians working in it elsewhere); further, in the case of certain institutions we have only a departmental address to which to send information, although we prefer to correspond with definite individuals. If you know of people who ought to be on our list, please fill in the reverse side of the dues form.

D. Les bulletins

Les réponses au questionnaire nous ont fourni beaucoup de matières pour de futurs bulletins. Il est clair qu'une des fonctions de l'ACEP/CSPS pourrait être de fournir des informations sur les projets ou les recherches faits par chacun de nous. Dans le troisième bulletin nous espérons présenter quelques-unes de ces informations. Si vous ne voulez pas que les informations que vous nous avez fournies soient publiées, veuillez nous l'écrire immédiatement.

Il nous semble aussi que les informations qu'on envoie pour le bulletin pourraient être publiées dans leur langue originale, ce qui éliminerait de traductions superflues. Mais pour la correspondance de l'ACEP/CSPS on pourrait prévoir un secrétaire anglophone et un autre d'expression française. Cette question pourrait être discutée à la réunion du 3 juin.

Patrick Gray
J. Kevin Coyle